



Ce symbole désigne les pneus hiver qui peuvent être montés dans le but d'obtenir une traction optimale pendant les mois d'hiver ou si le véhicule doit être utilisé l'hiver dans des conditions extrêmes.

Remarque : les pneus hiver appartiennent souvent à une classe de vitesse inférieure aux pneus d'origine ; le conducteur doit donc respecter la limite de vitesse indiquée sur le pneu. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Land Rover. Pour les marchés qui exigent la présence d'une étiquette spécifiant la vitesse maximale des pneus, celle-ci doit être placée dans le champ de vision du conducteur. Vous pouvez vous procurer de telles étiquettes auprès du revendeur de pneus.

La pression de gonflage indiquée sur l'étiquette d'information des pneus concerne les pneus d'origine utilisés dans n'importe quelle condition. Si un pneu appartenant à une classe de vitesse réduite est monté sur le véhicule, la pression de gonflage ne sera adaptée qu'à une vitesse inférieure à 160 km/h (100 mi/h).

Pour obtenir une traction optimale, il est important de roder les pneus sur 160 km (100 miles) minimum sur route sèche avant de conduire sur de la neige ou du verglas.

Dimensions des pneus d'hiver approuvés par Land Rover

Jantes 17 pouces	225/65 R17 235/65 R17
Jantes 18 pouces	235/60 R18
Jantes 20 pouces	245/45 R20 *

Remarque : *les pneus à crampons dépendent du marché. Consultez un concessionnaire/réparateur agréé.

L'utilisation de pneus d'hiver dédiés peut nécessiter un changement de taille de roue, selon la configuration des roues d'origine. Les 4 roues doivent être remplacées.

S'il est doté de soupapes en caoutchouc standard, le voyant du système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) clignote pendant 75 secondes, puis reste allumé. L'afficheur de messages indiquera également **TYRE PRESSURE MONITORING SYSTEM FAULT** (PANNE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA PRESSION DES PNEUS).

Lorsque les roues et les pneus d'origine sont remontés, le véhicule devra parcourir une courte distance pour réinitialiser le système TPMS et éteindre le témoin.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE



Utilisez des chaînes à neige uniquement dans des conditions d'enneigement important, sur de la neige tassée.



Ne dépassez jamais 50 km/h (30 mi/h) lorsque des dispositifs de traction sont en place.



Ne posez jamais des chaînes à neige sur une roue de secours à usage temporaire.

Les chaînes à neige homologuées par Land Rover peuvent améliorer la motricité du véhicule sur de la neige tassée dans des conditions de fort enneigement. Elles ne doivent pas être utilisées en tout-terrain.

Si la pose de chaînes à neige s'avère nécessaire malgré l'absence de neige compactée, les points suivants doivent être respectés :